

INTERPELLATION

Auteur Manfred Schmid, CVPO, et Dominic Eggel, CVPO
Objet Le plan d'exploitation d'alpage 2014-2017 a-t-il été mis en œuvre?
Date 15.11.2017
Numéro 3.0361

Lors de l'entrée en vigueur de la politique agricole 2014-2017 le 1^{er} janvier 2014, les stratégies de l'agriculture ont été redéfinies.

A l'époque, le canton avait mis sur pied, en collaboration avec Agridea, un plan d'exploitation pour tous les alpages du canton du Valais.

Ce plan donnait des recommandations sur l'exploitation, d'une part, et sur la protection des troupeaux, d'autre part.

Conclusion

Le plan d'exploitation d'alpage a-t-il été mis en œuvre?

Où en est la mise en œuvre à la fin 2017?